



Independent observer
of the Global Fund

LE FONDS MONDIAL CHERCHE LE JUSTE ÉQUILIBRE ENTRE ATTÉNUATION DES RISQUES ET MISE EN ŒUVRE DANS LE CADRE D'UNE SUBVENTION PALUDISME AU MALI

Lorsqu'il a recommandé l'approbation d'une subvention de lutte contre le paludisme du Mali récemment, le Comité d'approbation des subventions (CAS) du Fonds mondial a reconnu l'existence de difficultés de mise en œuvre associées à cette subvention, se disant du reste favorable aux plans du Secrétariat visant à « identifier les goulots d'étranglement et examiner et harmoniser globalement les mécanismes de contrôle en place, dans le but d'équilibrer atténuation des risques et mise en œuvre efficace de la subvention ».

La subvention du Mali faisait partie d'un lot de subventions approuvé par le Conseil d'administration du Fonds mondial le 21 décembre 2018 (voir l'article dans le [numéro 348 de la version anglaise de l'OFM](#)). Le Conseil d'administration agissait sur la recommandation du Comité d'approbation des subventions et du Comité technique d'examen des propositions.

Ce souci d'équilibrer atténuation des risques et mise en œuvre efficace de la subvention avait déjà été évoqué dans le cadre d'autres subventions. Pour reprendre la terminologie du Fonds mondial, il y a un « risque » qu'une emphase trop marquée sur l'atténuation des risques entrave la mise en œuvre de la subvention.

Le Mali est considéré par le Fonds mondial comme un « contexte d'intervention difficile ». Des milices armées dans le nord du pays luttent contre les forces gouvernementales depuis 2012, cherchant à obtenir une plus grande autonomie pour leur région. La charge de morbidité critique du paludisme au Mali a incité le Secrétariat à désigner le portefeuille de subventions du Mali « à fort impact ».

Les pays sont classés comme ciblés, essentiels ou à fort impact. Les pays ciblés sont ceux qui ont des petits portefeuilles, des charges de morbidité faibles et un faible niveau de risque pour la mission du Fonds mondial. Les pays essentiels se caractérisent par des portefeuilles plus importants, des charges de morbidité plus élevées et un niveau de risque également plus élevé vis-à-vis de la mission. Quant aux pays à fort impact, ils ont de très grands portefeuilles (généralement de plus de 400 millions de dollars), des charges de morbidité plus élevées et sont considérés « stratégiques pour la mission du Fonds mondial ». La Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Ghana et le Burkina Faso sont d'autres pays à fort impact d'Afrique occidentale. (Le Burkina Faso a récemment été désigné « à fort impact » en raison de sa charge de morbidité critique au niveau du paludisme.)

Le Mali est l'un des dix pays du monde présentant la charge de morbidité du paludisme la plus élevée. La subvention est alignée sur le plan stratégique national 2018/2020 du Mali en ce qui concerne le paludisme. Elle vise à contribuer a) à réduire la mortalité liée au paludisme et l'incidence de la maladie d'au moins 50 pour cent par rapport à 2015, et b) à renforcer les capacités de coordination et de gestion du programme de lutte contre le paludisme à tous les niveaux du système de santé.

Selon le Comité d'approbation des subventions, le Mali a une culture bien implantée de propriété de moustiquaires (82 pour cent des femmes enceintes dorment sous une moustiquaire), « mais le pays est loin de la couverture universelle en termes de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, seuls 39 pour cent des ménages en possédant une pour deux personnes ».

Le récipiendaire principal de la subvention est Population Services International (PSI), et Catholic Relief Services (CRS) et le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sont sous-réceptaires. La subvention vise à permettre un transfert progressif des responsabilités de mise en œuvre au ministère de la Santé et au PNL. Il est prévu que CRS cesse d'être sous-réceptaire et que le PNL devienne réceptaire principal. Le Secrétariat et les parties prenantes dans le pays mettent actuellement la dernière main à un plan d'assistance technique/de renforcement des capacités destiné à renforcer les capacités du PNL.

Le Comité d'approbation des subventions a indiqué qu'en raison de la situation sécuritaire au Mali, qui continue d'être volatile, l'instance de coordination nationale a élaboré un plan d'urgence afin de garantir la poursuite de la mise en œuvre dans différents scénarios potentiels.

Dans le cadre de la dernière subvention, a souligné le CAS, PSI a rencontré des difficultés de communication et de coordination entre son siège de Washington et son bureau de pays au Mali. Le siège de PSI et le Secrétariat du Fonds mondial travaillent activement à régler ces problèmes (au Mali et dans d'autres pays où PSI est réceptaire principal).

D'après le Comité d'approbation des subventions, le Bureau de l'Inspecteur général est en train de terminer une enquête sur une subvention administrée par PSI dans un autre pays, enquête dont les conclusions sont pertinentes par rapport à d'autres subventions gérées par PSI.

Note de la rédaction : Le Bureau de l'Inspecteur général a transmis quelques-unes de ses conclusions au Conseil d'administration. Dans son rapport, le Comité d'approbation des subventions indique que la version définitive du rapport du Bureau de l'Inspecteur général n'est pas encore prête, et que celui-ci ne l'a pas encore transmis à l'instance de coordination nationale, au Comité des finances et de la vérification ni à tous les membres du Conseil d'administration. (Aidspan a appris qu'une version provisoire du rapport avait été transmise à l'instance de coordination nationale le 21 décembre 2018.) Aidspan ne publiera un

article sur les résultats de cette enquête que lorsque le Bureau de l'Inspecteur général aura publié son rapport final.

Le Comité d'approbation des subventions a recommandé que la subvention paludisme du Mali soit approuvée, avec PSI comme récipiendaire principal, et le Conseil d'administration s'est dit du même avis.

Le Comité a fait remarquer que le Mali mène une campagne continue de distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée en raison du problème persistant des limites de financement. Selon lui, il y a actuellement des lacunes significatives en 2019 et 2021 par rapport à des campagnes de distribution à grande échelle dans trois des sept régions du Mali (Bamako, Koulikoro et Sikasso). Ces lacunes sont traitées dans des initiatives proposées au-delà de la somme allouée, dont le Comité technique d'examen des propositions (CTEP) a approuvé l'inclusion au registre des demandes de qualité non financées. Selon le CTEP, si le financement de ces initiatives se voit accorder la priorité au travers de l'optimisation du portefeuille, cela pourrait engendrer des économies et des améliorations significatives en termes d'efficacité et de couverture de la campagne malienne de lutte contre le paludisme.

La gestionnaire de portefeuille du Fonds pour le Mali, Sonia Florisse, a indiqué à Aidsplan qu'en décembre 2018, le Secrétariat a recommandé que des fonds supplémentaires soient libérés dans le cadre de l'optimisation du portefeuille pour les campagnes de distribution à grande échelle de MIILD au Mali. Si le Conseil d'administration approuve cette recommandation, ces fonds viendront s'ajouter à la subvention paludisme.

Le gouvernement du Mali a pris des engagements suffisants pour satisfaire au critère de cofinancement. Cependant, d'après le Comité d'approbation des subventions, au vu du contexte politique, le pays risque de ne pas pouvoir concrétiser ses engagements. Le Comité a souligné l'importance du respect de ces engagements par le Mali compte tenu de l'évolution de la charge de morbidité du paludisme au Mali et de la tendance à la baisse des financements extérieurs pour la santé.

Une grande partie de l'information rassemblée pour cet article est extraite du document GF-B40-ER2 (Rapport électronique au Conseil d'administration : Rapport du Comité d'approbation des subventions du Secrétariat), non daté, qui n'est pas disponible sur le site Web du Fonds mondial.

[Read More](#)
